

« À QUAND UNE BRIGADE DE JEUNES INTERVENANTS À L'ACAT ? »

INTERVIEW DE **MARIE-FRANCE DAUCE**, adhérente de l'ACAT
PROPOS RECUEILLIS PAR **JOSÉPHINE DELVOLVÉ**, ancienne chargée de la mobilisation à l'ACAT

Adhérente de l'ACAT, Marie-France Dauce a une carrière d'institutrice de 35 ans derrière elle. L'engagement d'une vie qu'elle souhaite transmettre aujourd'hui aux jeunes par le biais d'interventions scolaires.

Comment est née l'idée de votre première intervention ?

Marie-France Dauce : Ce qui a poussé mon groupe à intervenir dans un lycée, c'est la commémoration des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Nous avons choisi de nous adresser au lycée privé Notre-Dame, fréquenté par 900 élèves, allant de la classe de seconde au BTS. Pour entrer en contact avec le personnel administratif et pédagogique, je suis donc passée par l'aumônier du lycée qui s'est tout de suite montré très intéressé. Pour appuyer ma proposition, il m'a accompagnée lors de mon premier rendez-vous, qui a eu lieu dès le mois de mars avec la direction et l'animatrice en pastorale. Dès le départ, nous avons été accueillis les bras ouverts ! Nous avons tout de suite bloqué la date du 10 décembre. Par ailleurs, la direction voulait impliquer très tôt l'équipe éducative pour qu'ils puissent travailler des sujets sur les droits humains avec leurs élèves. Les programmes, surtout dans le privé, restent parfois un peu rigides : il est primordial d'arriver bien en amont pour pouvoir s'y intégrer.

Quels conseils donneriez-vous pour se lancer ?

M-F.D. : À l'AG du Cap d'Agde, j'ai eu l'occasion d'écouter Estelle Rose et Mathieu Longlade s'exprimer. J'ai eu un flash : notre groupe avait besoin de jeunes pour parler à des jeunes ! Je me suis donc empressée de les rencontrer pendant cette assemblée pour leur présenter mon projet. Ils ont vite été emballés. Dans les mois qui ont suivi, j'ai veillé à bien garder le contact avec tous mes différents interlocuteurs, afin de leur montrer que nos interventions sur les droits humains étaient toujours d'actualité.



Comment se sont déroulés les préparatifs et l'intervention ?

Du côté de l'ACAT, c'est finalement Mathieu Longlade qui a pu se rendre disponible. Côté lycée, nous avons eu une autre réunion avec la pastorale et une association de parents d'élèves. Nous avons défini deux types d'interventions : soit sur la DUDH, soit sur les thématiques principales portées par l'ACAT (la torture, la peine de mort ou l'asile). Nous avons aussi convenu d'un planning sur lequel les professeurs pouvaient s'inscrire avec leurs élèves. Le but était de pouvoir intervenir auprès de groupes relativement restreints dans des salles de taille raisonnable. L'intervention de Mathieu Longlade était plus que bienvenue : à la différence des membres de notre groupe, il partage vraiment les mêmes codes qu'eux. Alors : à quand une brigade de jeunes intervenants dans les écoles à l'ACAT ? Couplée à des binômes intergénérationnels, elle nous permettrait d'assurer la continuité de notre engagement militant.

Qu'est-ce que vous retiendrez de cette expérience ?

M-F.D. Les interventions scolaires sont indispensables : elles permettent de semer des graines chez les jeunes pour qu'ils connaissent l'ACAT et finissent par nous rejoindre quelques années plus tard. Dans notre groupe, nous avons aussi pris conscience que notre rôle à jouer dans l'avenir de l'association relève de la transmission de notre engagement et de nos connaissances. Le jour J, Mathieu s'est montré vraiment très à l'aise. Les professeurs ont été scotchés ! Il a balayé beaucoup de sujets, toujours avec une certaine modestie : quand il ne connaissait pas la réponse, il le disait tout de suite. Il a surtout su utiliser un vocabulaire et une attitude qui parlaient aux jeunes. Les classes étaient passionnées et les échanges ont été fructueux.

« Notre rôle relève de la transmission de notre engagement et de nos connaissances. »

CULTURE

Nous aimons...



Roman graphique

TRAITÉ COMME UNE BÊTE

Kim Keun-tae est l'un des principaux leaders du mouvement démocratique qui s'est élevé contre la dictature sud-coréenne dans les années 1980. Président de la Fédération de la jeunesse démocratique, il a été emprisonné à Namyongdong en septembre 1985 et torturé. Ce roman graphique raconte ses 22 jours de captivité, pendant lesquels il a été laissé pour mort après avoir été battu à plusieurs reprises. Sur la base de ses aveux obtenus sous la torture, il a ensuite été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour violation de la loi sur la sécurité nationale. Si certaines images sont bouleversantes, le roman graphique reste un format puissant pour raconter l'histoire de ce martyr qui a risqué sa vie au nom de la démocratie.

Traité comme une bête, Éd. La Boîte à bulles 30 €



Film LE CHAR ET L'OLIVIER, UNE AUTRE HISTOIRE DE LA PALESTINE

Raconter l'histoire de la Palestine, de son origine à aujourd'hui, pour rappeler les fondamentaux oubliés et se débarrasser des idées reçues : tel était l'objectif de Roland Nurier lorsqu'il a décidé de se lancer dans cette aventure en janvier 2007. « J'ai fait le choix d'observer cet endroit du monde par la lorgnette "du droit international et de la notion de résistance" », explique le réalisateur sur la page de la campagne de financement participatif qui lui a permis de financer ce projet. Le documentaire s'appuie notamment sur des témoignages et interviews d'experts internationaux, d'historiens, de diplomates des Nations unies, de juristes, mais aussi de citoyens.

Roland Nurier, Destiny Films, sortie en salles le 6 novembre 2019



Livre

AIME, MA FILLE, AIME !

Jeune théologien français, Éric de Putter est assassiné à Yaoundé (Cameroun) en juillet 2012, alors qu'il s'apprêtait à revenir en France. Marie-Alix, son épouse, est alors enceinte de quatre mois. Sept ans plus tard, alors que la justice française est contrainte de clore l'enquête et que l'assassin court toujours, Marie-Alix de Putter livre son témoignage sur cette tragédie. Le résultat donne un récit très personnel, qui raconte la douleur, la résilience, mais aussi l'amour qui survit à travers sa fille à qui elle donne une véritable leçon d'espérance.

Marie-Alix de Putter, Éd. Ampelos, 12 €



Essai

SANS LA LIBERTÉ

C'est un texte court, mais puissant, que signe l'avocat et ancien membre du Conseil d'État François Sureau.

Il met en garde la démocratie moderne qui s'évertue à toujours plus restreindre la liberté. Sans elle, explique l'auteur, il n'y a pas de société politique, seulement le néant d'individus isolés auxquels l'État moralisateur et autoritaire n'appartient plus. « Ainsi la loi ne peut-elle permettre à l'État de restreindre abusivement la liberté d'aller et venir, de manifester, de faire connaître une opinion, de s'informer, de penser pour finir », écrit-il. Face à ce constat, une urgence s'impose à l'homme : ne rien céder, et continuellement reformuler le projet politique de la liberté.

François Sureau, Tracts/Gallimard, 3,90 €